

Poitiers, le 27 mai 2023

La renaissance du Pont Henri IV de Châtelleraut

une Renaissance du Pont Henri IV



Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Jean-Pierre ABELIN, Maire de Châtelleraut, Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne, et Françoise VILAIN, Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, ont inauguré les travaux de restauration du pont Henri IV, réouvert à la circulation le 21 avril 2023 après 16 mois de travaux. Une plaque installée sur le pont a été dévoilée lors d'une journée festive animée notamment par l'association des Amis du Vieux Poitou.

Sauvegarder un monument exceptionnel du patrimoine

Classé au titre des Monuments historiques depuis 1913, le pont Henri IV de Châtelleraut présente des caractéristiques exceptionnelles et a été, à ce titre, comparé aux ponts Neuf de Paris et de Toulouse. Il a subi des transformations aux XVIII^e et XIX^e siècles et des campagnes de restauration au XIX^e siècle.

Le Département de la Vienne s'est engagé, en collaboration avec la ville de Châtelleraut, dans un ambitieux projet de restauration du pont Henri IV pour sa sauvegarde et pour la sécurité des usagers. Long de 144 mètres et large de 21 mètres, le pont Henri IV est un axe majeur qui relie le centre-ville en rive droite au quartier Châteauneuf situé en rive gauche. En 2017, un état des lieux global et un bilan sanitaire de l'ensemble de l'ouvrage réalisés ont révélé des problèmes menaçant l'intégrité du pont et nécessitant des travaux de conservation et de restauration. **L'objectif étant de conserver l'ouvrage d'art à l'identique.**



Une restauration complète en deux phases soit 16 mois de travaux

Les travaux ont été réalisés en deux phases : sur l'amont puis sur l'aval. Ils ont consisté en la réorganisation des réseaux sur l'édifice (eau potable, électricité, gaz, réseaux de télécommunications), l'étanchéité du pont, la réalisation des trottoirs en pavés et de la voirie avec une couche de roulement en enrobés. La restauration des maçonneries de pierre de taille notamment la reconstitution de la voûte d'une pièce enterrée en aval rive droite avec la reprise des pierres levées, des parapets et des pierres des tours en rive gauche, a également été réalisée.

Les entreprises COLAS à Châtelleraut et SOPREN à Fontaine-le-Comte ont œuvré de concert afin de restaurer et entretenir cet ouvrage constitué de neuf arches, long de 144 mètres et large de 21 mètres dont la construction a commencé en 1565 et s'est achevée en 1609. Le chantier a été piloté par une équipe de maîtrise d'œuvre composée des sociétés DL INFRA à Poitiers et GFTK Architectes à Paris encadrée par le Pôle Ouvrages d'Art de la Direction des Routes du Département de la Vienne.

- ▷ **Première phase du 25 octobre au 10 novembre 2022** : réalisation des travaux préparatoires de réseaux d'eau potable.
- ▷ **Deuxième phase à partir du 10 janvier 2022** : intervention des entreprises de travaux pour la mise en oeuvre d'une étanchéité et pour la restauration partielle des maçonneries, les interventions liées aux déplacements de l'ensemble des réseaux des concessionnaires et l'intervention d'un opérateur en archéologie pour les fouilles préventives.
- ▷ **Du 11 avril au 14 avril 2023** : réalisation de la chaussée en enrobés en deux couches.
- ▷ **Les 17 et 18 avril 2023** : travaux de marquage au sol sur le pont et le giratoire existant en rive droite. Des travaux ont été réalisés par la ville de Châtelleraut sur le giratoire en rive gauche, coté Châteauneuf.

Sur ce chantier, le Département de la Vienne a souhaité favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi lors de la consultation des entreprises. Conformément aux objectifs, 945 heures d'insertion ont été réalisées au sein de l'entreprise COLAS. 4 salariés ont travaillé sur le chantier de février à mai 2022. A ce jour, 2 salariés sont toujours employés par COLAS.



Financement des travaux

Les travaux se sont élevés à 3 005 500 €, financés par le Département de la Vienne, avec une participation de 250 000€ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation du Patrimoine, avec l'ouverture d'un mécénat populaire pour la récolte de dons.

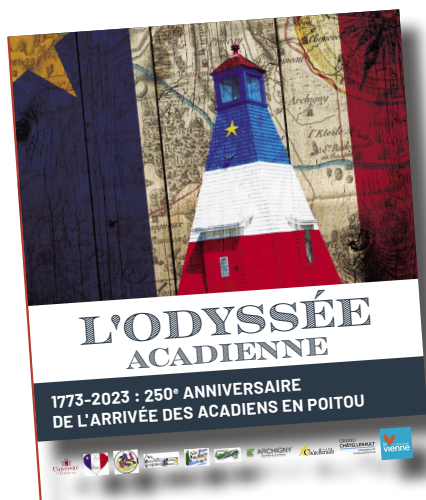
Le Département de la Vienne a souhaité s'associer à la Fondation du Patrimoine, via la signature d'une convention de collecte de dons, pour financer une partie de ces travaux.

Immersion dans l'époque de la Renaissance et en Acadie

▷ Une déambulation dansante par les Amis du Vieux Poitou

L'inauguration du pont Henri IV et des quais a été **marquée par plusieurs animations, notamment celle de l'association des Amis du Vieux Poitou**. Cette association de Châtelleraut regroupe des passionnés de l'histoire du Poitou, qui proposent de partager cette culture traditionnelle à travers des animations pour tous les publics : expositions, conférences, ateliers et spectacles de chants et danses, confection de costumes.

Ils ont ainsi déambulé sur le pont en chanson avec deux danses traditionnelles de la Renaissance, en tenue d'époque, afin de nous replonger dans cette époque bouillonnante et nous faire vivre leur passion pour l'histoire du Poitou.



▷ L'odyssée acadienne

Toute la journée, l'association Châtelleraut Québec Acadie et le Département de la Vienne étaient présents sur un stand pour présenter les événements dédiés au 250^e anniversaire de l'arrivée des acadiens en Poitou.

Depuis 1983, le Département de la Vienne est partenaire de la province du Nouveau-Brunswick (Canada). En 2023, de nombreux événements sont organisés dans le département pour partager l'histoire des acadiens dans le Poitou et notre patrimoine commun.

Une plaque dédiée à la « Promenade des Acadiens » a été dévoilée à l'entrée des quais rénovés.

Plus d'informations sur le programme de l'Odysée acadienne sur le site internet du Département de la Vienne : www.lavienne86.fr